

# De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# De semaine en semaine

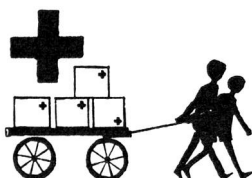
## Service d'assistance



### Réunion des responsables des services d'assistance dans les sections

Les responsables des services d'assistance aux personnes âgées et handicapées des sections de la Croix-Rouge suisse se sont retrouvés à Berne, le 21 janvier dernier, pour discuter les divers problèmes et aspects de leur activité. La première partie du programme a comporté un exposé de Mlle Monique Esnard, collaboratrice de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, consacré à «La Croix-Rouge et le travail social». Quelques responsables de services d'assistance ont ensuite présenté des rapports sur certains secteurs particuliers, tels que les services de bibliothèque, par exemple. L'après-midi, les participants, répartis en quatre groupes de travail, ont abordé divers problèmes, ainsi: les directives pour le service des automobilistes bénévoles et pour le service des visites et le recrutement d'assistants et d'assistantes bénévoles.

## Entraide



### Interruption de notre mission au Vietnam

Faute de pouvoir s'assurer la collaboration d'un pédiatre pour remplacer le Dr Schoop à la tête de son équipe médicale en poste au Vietnam, la Croix-Rouge suisse s'est malheureusement trouvée dans l'obligation de mettre un terme à la mission qu'elle avait entreprise à Da Nang en 1967. Avant de quitter l'hôpital, nos compatriotes ont encore procédé à l'aménagement d'une biberonnerie et initié le personnel vietnamien à son fonctionnement. La construction de la polyclinique, installée en annexe de l'hôpital, est maintenant achevée; son existence permettra de réduire le nombre des enfants hospitalisés et de décharger ainsi l'hôpital perpétuellement suroccupé. Trois infirmières en pédiatrie vietnamiennes travaillant à l'hôpital civil de Da Nang, ont commencé en décembre dernier un stage de six mois dans un hôpital de Lausanne. Elles ont reçu pour ce séjour d'étude une bourse du Service fédéral de la Coopération technique.

## Soins infirmiers et autres professions paramédicales



### Cours

Le programme des cours de *Soins à la mère et à l'enfant* a été revu et complété par une septième leçon de deux heures; le nombre des caisses de matériel didactique utilisé pour cet enseignement a été doublé, de sorte qu'un nombre plus élevé de participantes pourront désormais exécuter simultanément les exercices pratiques. Les monitrices d'ores et déjà formées seront convoquées à des réunions régionales dans le but d'être initiées aux innovations introduites.

Concernant la *cours de Soins au foyer*, le Comité central de la CRS a décidé d'augmenter la taxe d'inscription et a fixé de nouveaux tarifs d'honoraires pour les monitrices. Au début de 1971, la Croix-Rouge suisse a édicté de nouvelles directives concernant la *formation et l'activité des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge*. Les changements apportés ont été décidés sur la base d'une enquête menée auprès des sections ayant d'ores et déjà introduit la formation d'auxiliaires-hospitalières à leur programme d'activité. La modification la plus importante a trait au fait que, dorénavant, ces collaboratrices auront la latitude de prêter leurs services aux hôpitaux et aux homes, soit à titre entièrement bénévole, soit contre rémunération. Cette rémunération, toutefois, ne devra pas dépasser le montant des indemnités versées au «personnel soignant auxiliaire non formé». Les auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge enregistrées recevront une broche portant l'inscription «auxiliaire-hospitalière» qu'elles seront autorisées à porter quel que soit le caractère de leurs prestations (bénévoles ou rétribuées). Pour des raisons d'ordre pratique, les anciennes blouses bleu-clair des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge seront petit à petit remplacées par des blouses blanches, d'entretien plus pratique.

Les honoraires des monitrices chargées de la formation des auxiliaires-hospitalières ont également été augmentés.

## Croix-Rouge de la Jeunesse



### Autocar pour handicapés

L'an dernier, l'autocar pour handicapés de la Croix-Rouge de la Jeunesse a effectué 174 déplacements et transporté 3500 invalides de tout âge. Un total de 24 000 km qui aurait pu être plus élevé encore si toutes les demandes que nous ont adressées nos sections Croix-Rouge, des sociétés, des homes avaient pu être prises en considération. C'est la raison pour laquelle l'on s'efforce actuellement de réunir des fonds pour l'achat d'un deuxième car.